



FORMATIONS COURTES

EXPERTISE

Ref. : 8971296

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1510
€ HT
Collectivité : 1345 € HT

LES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCE

Formuler en toute sécurité les clauses de ce contrat spécifique

Les marchés publics d'assurance nécessitent de jongler entre le Code de la commande publique et le Code des assurances. Néanmoins, certaines dispositions de ce dernier priment sur le premier. De telles singularités sont à prendre en compte afin de passer ou de reconduire ce type de marché en toute sécurité juridique.

OBJECTIFS

Identifier le régime juridique des marchés publics d'assurance
Analyser et rédiger les clauses
Gérer l'exécution et la vie du marché

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Responsables des marchés publics, des affaires juridiques et contentieuses
Responsables financiers et des assurances

PRÉREQUIS

Connaître les règles fondamentales des marchés publics ou avoir suivi "Réglementation et pratique des marchés publics" (code 71090)

COMPÉTENCES ACQUISES

Connaître les règles spécifiques applicables aux marchés publics d'assurance

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

Les marchés publics d'assurance

Cerner l'environnement des marchés publics d'assurance

Intégrer le contexte du marché de l'assurance : tensions en 2020 – 2021

Identifier les parties au contrat

- L'assureur
- Le souscripteur du contrat d'assurance
- L'assuré

Déterminer le cadre juridique

- La nature des marchés d'assurance
- La soumission au Code de la commande publique et sa dualité avec le Code des assurances
- Les textes applicables

Définir les risques pouvant faire l'objet d'un contrat d'assurance

- Les risques liés aux biens
- Les risques liés aux personnels
- Les risques liés aux tiers



Organisme qualifié
par l'ISQ-OPQF

Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00032



- Les risques liés aux marchés de travaux

Analyser son besoin

- L'audit et la définition du besoin
- La sinistralité
- La détermination de l'allotissement

Cas pratique : déterminer et exprimer son besoin, exercice de mise en situation pratique

Passer et exécuter son marché public d'assurance

Gérer la procédure de passation du marché

- Les différentes procédures de passation : marché à procédure adaptée, marché négocié, procédure ouverte ou restreinte...
- Les seuils de publicité
- Le respect des règles de mise en concurrence
- La durée du contrat
- Les règles de dévolution des lots
- Le cas de la coassurance
- Les types de prix
- L'analyse et la sélection des offres
- Les conséquences en cas d'infructuosité de la procédure

Exécuter son marché

- Le paiement et la révision du montant des primes
- Les possibilités de recourir aux avenants
- Les nouvelles règles en matière de modification des marchés
- Le suivi de la sinistralité
- L'hypothèse de l'aggravation du risque
- Les modifications des termes du contrat
- La résiliation du marché : les conditions et le préavis

Étude de cas : rédaction d'un DCE type

INTERVENANTS

Tanguy LEFEBVRE
Bourgogne
Tanguy LEFEBVRE

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

LIEUX ET DATES

Paris

15 et 16 juin 2022

14 et 15 nov. 2022

